Bulletin Municipal

LAGORCE

Edition juillet 2021

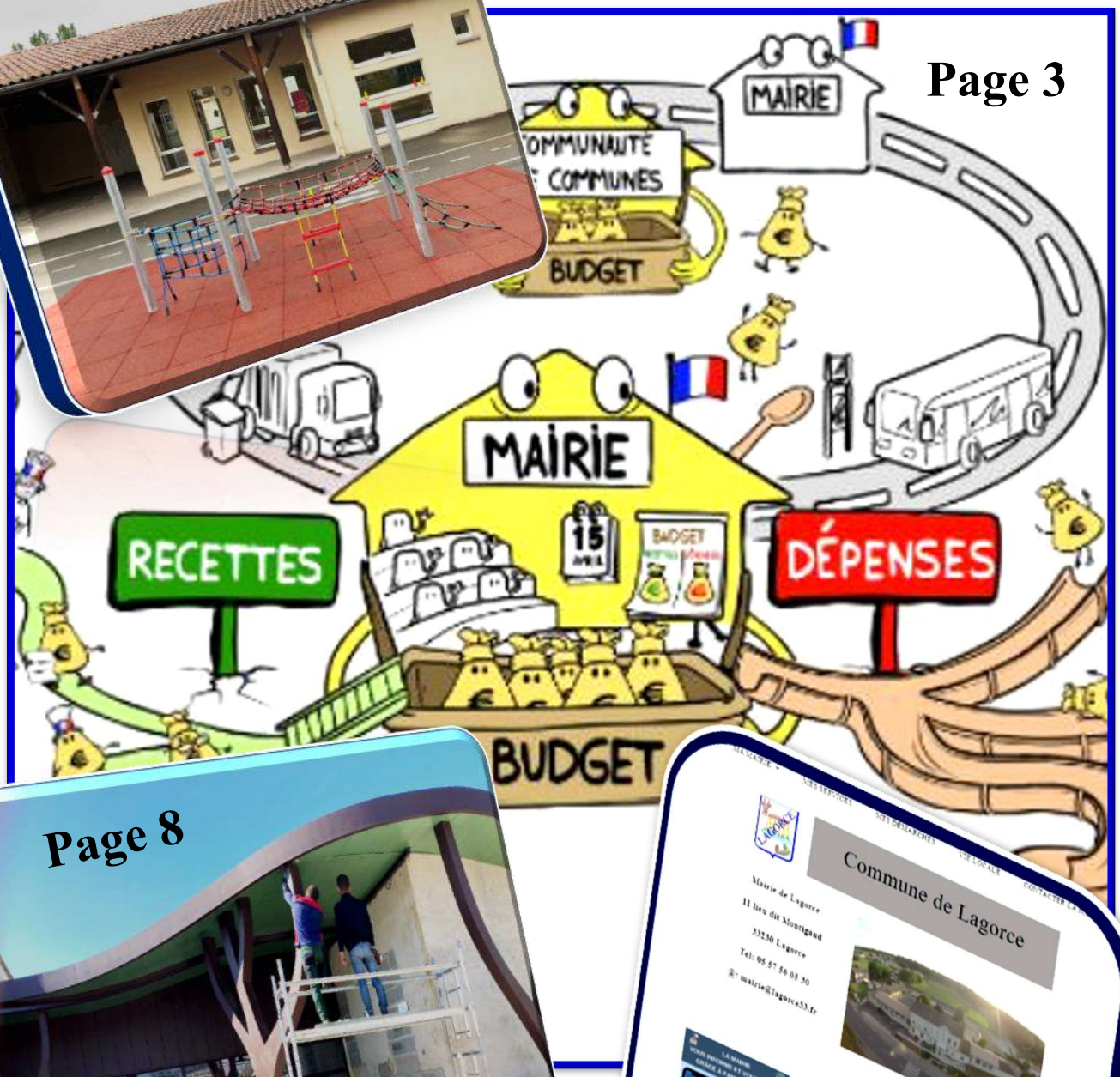

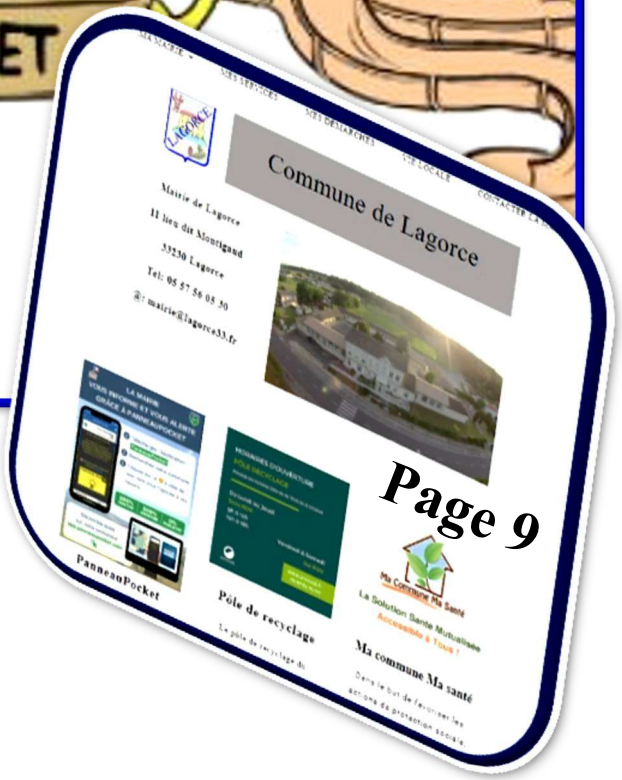

L'ÉDITORIAL

Bruno Lavidalie
Maire de Lagorce

Chère Lagorçaise, cher Lagorçais,

La situation sanitaire est en nette amélioration, nous allons pouvoir reprendre nos activités conviviales entre amis ou au sein des associations.

Mais attention, il ne faut tout de même pas oublier que ce virus n'est pas éradiqué. Nous devons rester très vigilants dans les semaines à venir et respecter les gestes barrières dans certains lieux afin de se protéger mutuellement, c'est très important, même si cette période estivale n'est pas propice au port du masque.

La vaccination doit nous permettre une protection optimale pour les cas graves nécessitant une hospitalisation et elle n'est pas réservée seulement aux personnes fragiles. Nous voyons bien que les différents variants touchent maintenant toutes les tranches d'âge. C'est cette immunité collective par la vaccination qui permettra le recul de ce virus.

Un petit point sur la Salle des Fêtes : La remise aux normes et l'agrandissement avancent.

Il est très compliqué ces derniers mois, de travailler avec des artisans submergés par le travail, qui commencent le chantier, puis disparaissent pour en entreprendre un autre ailleurs, etc., etc…

Néanmoins, nous avons bon espoir de pouvoir enfin réutiliser cette salle à partir de la rentrée prochaine en espérant que la commission de sécurité valide ces travaux sans remarque.

Ce chantier est suivi de près et nous ne laissons rien au hasard, mais il est épuisant de travailler dans ces conditions. Le résultat se doit d'être à la hauteur de l'énergie que nous aurons dépensée.

Sujet navrant : Depuis quelques temps, nous constatons de plus en plus d'incivilités qui se traduisent par de nombreux dépôts sauvages dans les bois de Lagorce.

Un des derniers en date a été trouvé près de Boucherie avec de très nombreux sacs poubelle. Le volume étant très important, nous avons dû dans ce cas faire intervenir le SMICVAL pour nous mettre à disposition une benne qui a ensuite été directement dirigée vers le site d'enfouissement.

Tout cela a un coût que devra supporter la commune.

Une plainte a été déposée par le propriétaire et nous allons annexer à cette plainte les frais que nous avons engagés, mais l'espoir est infime de punir ces pollueurs et de leur faire rembourser les sommes investies pour nettoyer cette zone.

Si vous constatez ce genre de pratique, n'hésitez pas, notez ou prenez en photo les plaques d'immatriculation, nous ferons ensuite le nécessaire vis-à-vis du propriétaire et de la gendarmerie.

J'espère que vous allez pouvoir prendre quelques jours de vacances avec votre famille et vos amis, nous avons tous besoin de ce temps pour remettre de l'optimisme dans nos vies qui ont été malmenées depuis un an et demi maintenant. Il existe des endroits magnifiques dans nos régions que nous connaissons mal, je vous invite à les visiter.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Maire: Bruno Lavidalie

Bulletin Municipal
LAGORCE
EDITION DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

Editorial	Page 02
Les dossiers du Conseil Municipal	Pages 03 à 09
Infos pratiques	Pages 10 à 15
Liste des artisans et commerçants	Pages 16 & 17
La vie associative	Page 18
La vie du village	Page 19
Jeux	Page 20

Le budget 2021 - Séance du 09 avril 2021

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Section fonctionnement :

- Recettes = 1.015.193,31 €
- Dépenses = 860.486,53 €
- Résultat de l'exercice = + 154.706,78 €
- Résultat antérieur reporté = + 516.009,25 €
- **Résultat final = + 670.716,03 €**

Section investissement :

- Recettes = 412.207,86 €
- Dépenses = 145.405,27 €
- Résultat de l'exercice = 266.802,59 €
- Résultat antérieur reporté = - 139.653,14 €
- **Résultat final = 127.149,45 €**

Solde des restes à réaliser :

- Recettes = 75.314,75 € (DETR) ; 36.358,00 € (subventions du conseil départemental) ; 64.555,55 € (subventions SIE éclairage public et salle des fêtes)
- Dépenses = 32.789,00 € (éclairage public) ; 1.194,00 € (friteuse cantine scolaire) ; 15 179.28 € (toiture du Bourg); 27 678,02 € (frais d'étude) ; 436 208,67 € (travaux salle des fêtes) ; 612 ,11 € (panneaux de voirie)
- Résultat = - 337 432,88 €

Besoin de financement: ((127.149,45€)+(- 337.432,88€)) = - 210.283,43 €

- Affectation en investissement : 210.283,43 €
- Report en fonctionnement : 460 432,60 € (670.716,03 € - 210.283,43 €)

EVOLUTION DES REPORTS EN FONCTIONNEMENT

2015	422 858,40 €
2016	411 425,37 €
2017	444 014,37 €
2018	537 545,61 €
2019	516 009,25 €
2020	460 432,60 €

LES PRINCIPAUX TRAVAUX D'INVESTISSEMENT EN 2020

Bâtiments communaux :

- Frais d'études de la salle des fêtes: 4.364,19 €
- Travaux de toiture du Bourg : 9.793,53 € + 15 179.28 € (RAR)

Voirie :

- Travaux de voirie (La Millette / Coutefort /Vignon): 28.304,28 €

Travaux éclairage public : 32. 789,00 €

Immobilisations corporelles :

- Matériel pour le restaurant scolaire : 1.194,00 €
- Outillage de voirie: 3.116,60 €

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES RECETTES

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT DU CA 2020

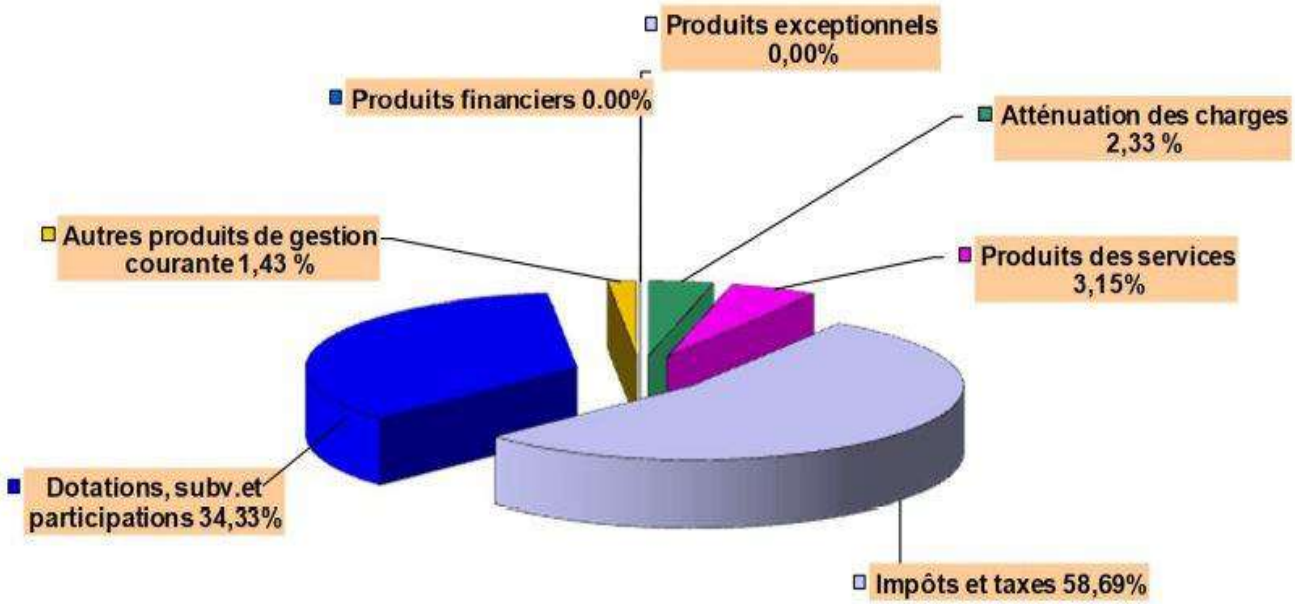

- DGF/dotation de solidarité rurale/ dotation nationale de péréquation/ participation des communes
- coupes de bois/ concession des cimetières/redevances d'occupation du domaine public
- remboursement sur la rémunération du personnel (SMACL/CPAM)
- revenus des immeubles (loyers et charges)

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES DEPENSES

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT DU CA 2020

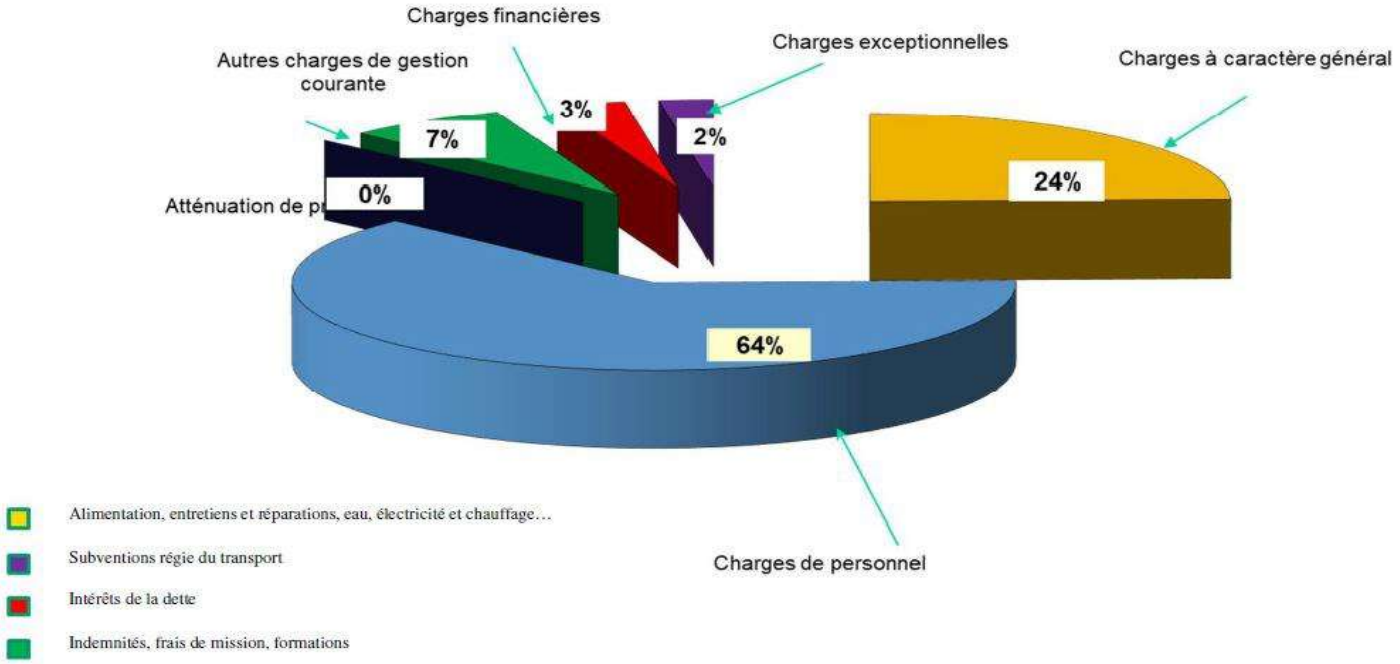

LES PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT EN 2021

Bâtiments communaux :

- Réaménagement et extension de la salle des fêtes: 421 134,17 €

Subventions attendues :

DETR: 75.314,55 €

Département: 36.358 €

SIE: 48.161,20 €

Voirie :

- Travaux sur chaussées (route de La Cassinerie / route de La Brindille / route de La Fontenelle / route du Pas du Sable
- Réfection des parkings La Chapelle et Laguirande
- Réfection des arrêts de bus Mairie et Laguirande

Coût total des travaux: 45 743,04 €

Subvention attendue :

FDAEC: environ 17 000€

Travaux d'éclairage public : 50 983,79 €

Subventions attendues : (80 % du montant HT)

SDEEG: 8028,94 €

SIE: 22 079,60

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal après en avoir délibéré, a voté une stabilité de la fiscalité communale pour l'année 2021.

Lutte contre les chats errants - Séance du 09 avril 2021

La commune est confrontée à la multiplication de chats errants, source de nuisances. La réglementation dispose que le Maire est responsable des animaux divaguants ou errants sur son territoire. Cependant, il ne peut intervenir que dans un cadre bien défini.

Depuis quelques années, la Fondation 30 Millions d'Amis accompagne les communes dans la mise en place de campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants respectueuses du bien-être animal. Cet accompagnement prend la forme d'une convention.

Cette convention a été validée. Prochainement des campagnes de capture et de stérilisation des chats seront réalisées sur le territoire de la commune.

Création du registre des personnes vulnérables

Suite à la demande de la préfecture de la Gironde et conformément à la loi relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées le registre des personnes vulnérables à contacter lors de crise sanitaire, canicule, tempête, etc… a été ouvert.

Si vous même ou un proche faites partie des personnes vulnérables (plus de 65 ans, handicapés, longue maladie….) et souhaitez être inscrits sur ce registre, vous êtes invités à contacter la mairie au 05-57-56-05-30.

Les informations inscrites sur le registre sont les :

- Nom et prénom(s)
- Date de naissance
- Qualité au titre de laquelle la personne est inscrite (plus de 65 ans, plus de 60 ans et reconnue inapte au travail, adulte handicapé)
- Adresse
- Numéro de téléphone et éventuellement la personne à prévenir en cas d'urgence ou les coordonnées du service intervenant à domicile.

Ces renseignements sont confidentiels et ne sont connus que des seules personnes habilitées (soumises au secret professionnel) à vous contacter lors d'évènements climatiques (canicule et fortes chaleurs, tempête..) ou sanitaires (exemple lors de la venue du VacciCaliBus)

Vous pouvez à tout moment demander votre radiation de ce registre.

Le Vacci'bus de la CALI à Lagorce

Le Vacci'bus, un bus entièrement équipé en partenariat avec l'hôpital de Libourne, s'est arrêté sur la commune. Plusieurs personnes recensées par les services de la mairie et désireuses de se faire vacciner contre la Covid 19, ont bénéficié de ce service.

Le recensement de ces personnes a été fait à partir des listes électorales et/ou de leurs inscriptions sur le registre des personnes vulnérables.

L'école

Procès verbal du conseil d'école du 2ème trimestre 2021:

- Les projets de vie de l'école

Le conseil des enfants réunit deux élèves de chaque classe.
Lors des réunions, les enfants débattent et font des propositions aux enseignants.

La photo de classe a permis d'engendrer un bénéfice de 885,44€.

Les murs de l'école ont été décorés en fonction du nom de l'école 'Antoine Jay'.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la mairie a offert aux enfants différents jeux et matériels choisis par les enseignants, un carrousel et des jeux de motricité.

- Fonctionnement de l'école

⇒Un exercice de prévention incendie a été réalisé le jeudi 11 mars. L'évacuation s'est déroulée rapidement et de manière ordonnée.

⇒Plan particulier de mise en sécurité: la réalisation de cet exercice a dû être adaptée pour prendre en compte le protocole sanitaire actuel. Il consiste à:

- Ecouter les différents signaux d'alerte en groupe-classe.
- Discuter autour des différents comportements adaptés à chaque risque (inondation, feu de forêt, accident industriel)…..
- Se déplacer en échelonné par groupe-classe dans sa zone de mise à l'abri.

Une belle surprise attendait les enfants à la reprise des cours en avril. Des agrès subventionnés par la coopérative de l'école et installés par les employés municipaux, prônaient dans les différentes cours de l'école. Ils ont rapidement été pris en compte par les enfants et leur succès est permanent.

La cour des maternelles

La cour des grands

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible en mairie ou sur votre nouveau site communal www.lagorce33.fr

L'entretien des fossés

Après un hiver et un début de printemps très pluvieux, les services municipaux ont été fortement sollicités pour l'entretien des fossés et des collecteurs d'eaux pluviales. Toutefois, il convient de faire le point sur l'entretien de ces ouvrages, d'une part les fossés et d'autre part les aqueducs.

Les fossés: Propriétés de la commune, ils sont situés en bordure de voies communales ou issus du remembrement de 1968, situés en terre agricole et anciennement dénommés « collecteurs d'eau de pluie ». Leur entretien est assuré par la commune.

Les aqueducs: Autrement appelés « ponts », ils permettent l'accès aux propriétés privées et appartiennent aux propriétaires. Ces aqueducs propriétés des riverains du domaine public, ont été autorisés par les gestionnaires de la voirie (mairie) sous la forme d'une permission de voirie. La commune n'assure donc ni leur entretien, ni leur renouvellement.

La salle des fêtes

En raison de l'épidémie de Covid 19 et d'une pénurie d'approvisionnement de matériaux, conséquences de l'arrêt de production de beaucoup d'entreprises, les travaux de la salle des fêtes ont pris du retard.

Toutefois et tout en modulant notre optimisme, nous envisageons une mise à disposition de la salle pour la rentrée de septembre. Nous vous tiendrons informés de cette réouverture.

Les nuisances sonores

Le principe **est** clair : « aucun **bruit** particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé » (article R. 1336-5 du Code de la santé publique).

L'arrêté du Préfet de la Gironde en date du 22 avril 2016 prévoit les horaires légaux d'autorisation:

- Les jours ouvrables de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
- Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Le respect de ces règles permet les relations de bon voisinage et la quiétude de tous. Si une solution amiable entre personnes concernées ne peut aboutir, les infractions peuvent être constatées par la gendarmerie (appel 17) et soumises à contravention.

Le site communal

www.lagorce33.fr

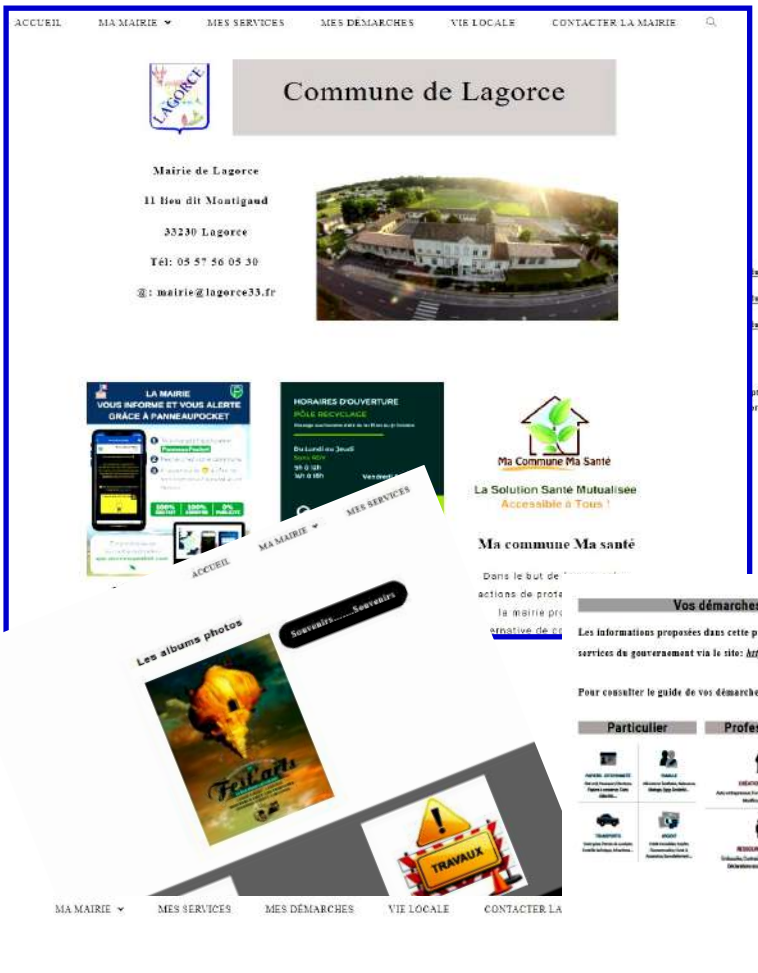

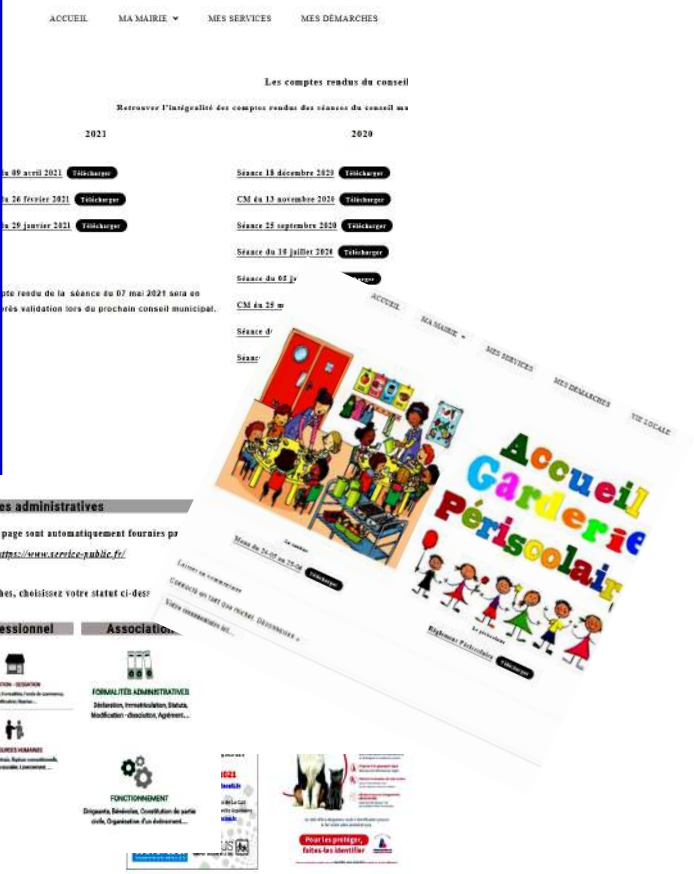

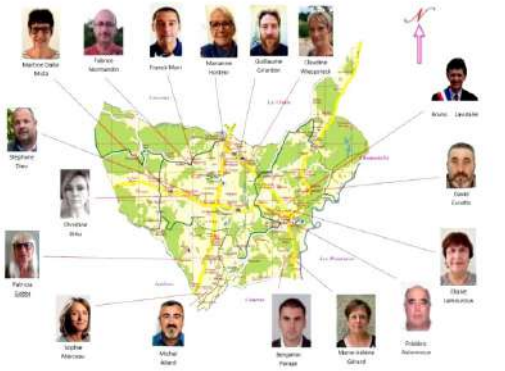

Dans un nouveau graphisme et une nouvelle navigation, le site de votre commune, **www.lagorce33.fr,** est remis en ligne depuis quelques semaines.

Régulièrement mis à jour, il se veut un outil d'information et de communication moderne au service de tous

Conseils municipaux, école, commissions et syndicats, déplacements, urbanisme, démarches, milieu associatif, travaux…...vous trouverez sur le site toutes les informations et actualités de vie de la commune.

Peut-être avez-vous constaté l'installation de panneaux «Village solidaire » à chaque entrée de la commune.

Ces panneaux ont été offerts par l'association des ***Donneurs de Sang*** en remerciement du soutien de la municipalité dans leur action.

INFOS PRATIQUES…

NUMÉROS UTILES

Contact Mairie:
Tél: 05 57 56 05 30
@: mairie@lagorce33.fr
Gendarmerie de Guîtres:
Tél: 05 57 56 40 35
Urgences: 17 ou 112
Urgences médicales:
Sapeurs pompiers 18 - SAMU 15
Ou 112

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons qui ont ou qui vont avoir 16 ans doivent penser à se faire recenser en mairie dans le mois courant de leur anniversaire.

L'attestation de recensement, nécessaire pour l'inscription au permis de conduire, aux examens, leur sera délivrée à cette occasion.

FLASH INFO

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, en cas d'absolue nécessité, vous pouvez appeler le n°

07 64 43 49 52

Vacances scolaires 2021-2022

Rentrée scolaire	**02 septembre 2021**	**Vacances d'hiver**	**Du 12 février 2022 Au 28 février 2022**
Toussaint	**Du 23 octobre 2021 Au 08 novembre 2021**	**Vacances de printemps**	**Du 16 avril 2022 Au 02 mai 2022**
Noël	**Du 18 décembre 2021 Au 03 janvier 2022**	**Vacances d'été**	**07 juillet 2022**

A retenir

- Faire identifier son chien ou son chat est obligatoire. En cas de divagation, ceux non identifiés sont gardés pendant un délai franc de huit jours ouvrés. L'animal ne pourra être remis à son propriétaire qu'après avoir été régulièrement identifié. Et c'est le propriétaire qui en supporte les frais.

- Si, à l'issue de ce délai, l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière qui peut en disposer.

- Pour tous renseignements sur ces mesures:

Chenil du Libournais

03 route du chenil - 33660 Saint Sauveur de Puynormand - 05 57 69 69 88

Bulletin municipal de Lagorce - Edition juillet 2021. Bulletin édité par la mairie de Lagorce, 11 lieu dit Montigaud - 33230 Lagorce. Tél 05 57 56 05 30. Directeur de la publication: Bruno Lavidalie. Photos: mairie de Lagorce. Dépôt légal: à parution.

Madame, monsieur,

En début d'année, votre commune a signé une convention de partenariat avec l'association **Ma Commune Ma Santé** ce qui me permet de pouvoir vous proposer des solutions optimisées pour votre mutuelle.

La démarche est très simple et ***sans aucun engagement de votre part***.

Vous prenez rendez-vous sur la plate-forme au · **05 64 10 00 48**

Ou directement avec moi au · **07 64 27 17 08**

Pour un entretien en permanence en mairie, toutes les mesures et gestes barrières sont pris pour cet entretien.

Aucune contrainte, une simple étude en partant du principe de vous couvrir en fonction de vos besoins réels pour une cotisation la plus juste possible.

Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de votre mairie pour connaitre les horaires de ces permanences mais aussi auprès de la plateforme.

Tout est pris en charge par mes soins, de la résiliation à la mise en place d'un nouveau contrat, aucune carence en cas d'adhésion.

En espérant vous rencontrer très prochainement, prenez soin de vous, bien cordialement

Gérard FRANCOIS -Référent local Ma Commune Ma Santé - 33500 Libourne
07 64 27 17 08 — gerardfrancois@macommunemasante.com

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

La prévention santé en ligne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 28 mai 2021

L'ASEPT Gironde propose aux seniors des actions en ligne

Les habitudes de vie de l'ensemble de la population, et davantage encore pour les personnes de plus de 55 ans, ont dernièrement été bousculées.
Pour leur permettre de continuer à bénéficier de messages de prévention en matière de santé, pour continuer à travailler le lien social grâce aux actions collectives, l'ASEPT, accompagnée des caisses de retraites et de ses partenaires, a développé une offre d 'Education en ligne :

Conférences santé en ligne : **45 minutes pour s'informer !** Ces réunions abordent différentes thématiques en lien avec votre santé :

- **Comment gérer son stress et ses émotions**
- **La mémoire, ses mystères et ses secrets**
- **La santé dans son assiette**
- **Rester debout et garder l'équilibre**
- **Les bienfaits du rire sur la santé**
- **L'estime de soi : pour être bien dans ses baskets**
- **Pourquoi avons-nous tant besoin des autres ?**
- **Alimentation équilibrée et budget maitrisé**
- **Séniors, à vos loisirs !**
- **Pour mettre KO le mal de dos : comprendre pour agir !**

Les ateliers en ligne : **Restez connectés !**
3 à 6 séances d'1h30, un animateur vous accompagne durant les séances en alternant conseils théoriques et applications ludiques.

Atelier Nutrition en ligne
Atelier vitalité en ligne
Atelier Bien chez soi en ligne
Atelier mémoire en ligne
Atelier Form'équilibre en ligne

Inscription sur le site www.asept-gironde.fr
Rubrique actions en ligne

L'ASEPT Gironde en quelques mots...

L'ASEPT Gironde, association à but non lucratif, œuvre à la prévention santé des seniors de 55 ans et plus. Sa mission consiste, pour le compte des caisses de retraite et de ses partenaires régionaux, à sensibiliser, informer et accompagner les populations rurales et urbaines pour un vieillissement réussi.

Des actions sont proposées sur l'ensemble du département, au plus près des besoins.

Parce que la dynamique territoriale en matière d'éducation et de prévention santé n'est rien sans une collaboration motivée des différents acteurs, l'ASEPT s'appuie sur la volonté des partenaires locaux impliqués dans la préservation de l'autonomie de ses administrés.

Contact presse : Nathalie GOUAULT - nathalie.gouault@asept-gironde.fr - Tél.: 06 13 90 77 81
www.asept-gironde.fr - ASEPT Gironde - 13 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX

PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROTÉGEONS LES FORÊTS
CONTRE LES INCENDIES

LE MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE EST CLASSÉ À HAUT RISQUE FEU DE FORÊT

Le risque de feu de forêt est permanent et augmente avec la fréquentation

LA PLUS GRANDE MENACE POUR LA FORÊT
C'EST CHACUN D'ENTRE NOUS !

94% des feux de fôret sont d'ORIGINE HUMAINE

6% sont dûs à la FOUDRE

ACCÈS RÈGLEMENTÉS :
INTERDICTIONS PONCTUELLES

- *faible* — DU 01/10 AU DERNIER JOUR DE FÉVRIER
- *moyen* — DU 01/03 AU 30/09, PRUDENCE
- *élevé* — TOUT VÉHICULE À MOTEUR INTERDIT DE 14H À 22H
- *très élevé* — PROMENADES À PIED OU À VÉLO INTERDITES
- *exceptionnel* — CIRCULATION INTERDITE SUR LES ROUTES LES PLUS EXPOSÉES

VOTRE PRUDENCE EST UNE NÉCESSITÉ.

EN CAS D'INCENDIE
composez le 18 ou le 112

AVANT DE VOUS RENDRE EN FORÊT,
PENSEZ À VOUS RENSEIGNER SUR
www.gironde.gouv.fr
www.landes.gouv.fr
www.lot-et-garonne.gouv.fr
www.dfci-aquitaine.fr

LES RÈGLES À RESPECTER

LORSQUE JE SUIS EN FORÊT

- NE PAS ALLUMER DE FEU
- NE PAS CIRCULER AVEC DES VÉHICULES À MOTEUR SUR LES PISTES FORESTIÈRES
- NE PAS FUMER
- NE PAS CAMPER
- NE PAS JETER DE DÉCHETS

AUTOUR DE MA MAISON

- NE PAS ALLUMER DE FEU D'ARTIFICE
- NE PAS ALLUMER DE LANTERNE CHINOISE
- NE PAS INSTALLER SON BARBECUE N'IMPORTE OÙ

UN BARBECUE DOIT ÊTRE INSTALLÉ DE FAÇON STABLE, DANS UN ESPACE DÉGAGÉ ET À L'ABRI DE TOUTE MATIÈRE INFLAMMABLE. UN MOYEN D'EXTINCTION (TUYAU D'ARROSAGE, EXTINCTEUR...) DOIT ÊTRE DISPONIBLE À PROXIMITÉ AFIN D'ÉVITER LA PROPAGATION DES BRAISES SUITE À UN COUP DE VENT. LE SOL NE DOIT PAS FAVORISER LA PROPAGATION ÉVENTUELLE DE FLAMMES.

Emploi du feu et incendie involontaire (L163-4 du CF) amende de 4ème classe et sanctions pénales.
En cas de départ d'incendie, peines de prison de 6 mois à 3 ans.

LES ACTEURS DE LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE SONT :
les services de l'État, les communes, les SDIS, les DFCI et l'ONF

LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE EN AQUITAINE (DFCI AQUITAINE) UN ACTEUR MAJEUR DE LA PRÉVENTION
La défense des forêts contre les risques de feu, organisée par les propriétaires forestiers, consiste à aménager des pistes et leurs fossés, des points d'eau et des ponts, indispensables à l'intervention des sapeurs-pompiers. L'ensemble est cartographié. Ces infrastructures sont réservées aux sapeurs pompiers et aux professionnels pour entretenir la forêt.
RESPECTEZ-LES !

Code forestier, Règlement interdépartemental feu de forêt 2018, Règlements sanitaires départementaux.
Le non respect de ces interdictions entraîne des poursuites judiciaires.

DFCI AQUITAINE

LES FEUX DE FORÊT NE SONT PAS UNE FATALITÉ
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Comment le Smicval imagine la collecte des déchets de demain ?

Le SMICVAL travaille sur le choix de la collecte de demain associée à la tarification incitative. Une étude à ce sujet est en cours, elle a pour but d'**atteindre les objectifs de réduction de tous les flux de déchets.** Pour y parvenir, des usagers du service seront impliqués mais pas seulement.

Un panel de citoyens

Les usagers du service seront impliqués par le biais d'un panel de citoyens représentatif du territoire. Leur mandat est d'accompagner les réflexions et modélisations sur la collecte de demain et le financement incitatif.
Il s'agira d'abord de **co-construire un scénario de collecte** des déchets associé à des **leviers de changements** de comportement et à une **tarification** socialement juste.
Le scénario du panel sera ensuite présenté à l'ensemble des élus dont le choix parmi les 3 scénarios sera enrichi des arguments et de l'expérience des usagers. Cette **consultation** du panel contribuera donc à la réflexion sur le service public de gestion des déchets ménagers à partir de 2022.
La sélection se fera sur la base de critères assurant la représentativité des habitants du territoire : ville/campagne, âge, profession, parité, répartition géographique sur le territoire, connaissance et pratique (ou non) de la démarche zéro déchet zéro gaspillage. En plus de ces 15 citoyens, 2 professionnels et 3 communes seront intégrés à ce panel.
Le panel participera à une session d'acculturation (assimilation) pour découvrir les enjeux de la gestion des déchets et acquérir des connaissances qu'ils enrichiront ensuite de leur expérience en tant qu'usager au cours de 4 ateliers de travail. Ces ateliers auront pour objectif de :

- co-construire un des 3 scénarios de collecte des déchets (les 2 autres étant construits par les techniciens du Smicval)
- participer à la réflexion sur l'identification de leviers de changements de comportement et à une tarification qui soit socialement juste.

Un questionnaire pour comprendre les usages

En février dernier, le Smicval a envoyé un questionnaire à 9000 usagers du territoire les interrogeant sur leur rapport aux déchets, leurs usages et pratiques en termes de gestion et de prévention des déchets. Nous avons recueilli plus de 2500 réponses (soit 26% de taux de participation) ! Ce questionnaire a permis de mieux comprendre le positionnement des habitants sur le sujet.
Des enseignements sont à tirer de ces réponses :
– Une **méconnaissance du financement** du service (24% seulement savent comment est calculée la teom (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères) et 61% déclarent ne pas en connaître le montant)
– Une **marge considérable dans les bons gestes à adopter.** Par exemple avec le compostage : parmi ceux qui possèdent un espace extérieur, 47% indiquent ne jamais ou alors rarement réaliser un compost. 65% pensent que leur tri est de bonne qualité
– **42,6% des usagers estiment qu'une tarification** au poids ou à la qualité du tri serait préférable à celle d'aujourd'hui pour les inciter à réduire leur production de déchets ou à mieux les trier.
– Les usagers sont **prêts à faire des efforts si** :

1. Ils sont persuadés qu'ils améliorent la qualité de leur cadre de vie
2. Ils obtiennent une réduction du montant de leurs taxes s'ils réduisent leurs déchets
3. On leur démontre que leurs actions permettent d'enfouir moins de déchets
4. On met à leur disposition du matériel qui les aide à réduire leur production de déchets et qui facilite la démarche.

Un partage d'expérience

Pour nourrir encore plus la réflexion, les élus, les techniciens et les agents du Smicval vont également à la rencontre d'autres collectivités qui ont mis en place une tarification incitative et/ou qui ont modifié leur mode de collecte.

Cela permet d'échanger sur les difficultés, freins, éléments indispensables à la réussite ou au contraire éléments à éviter….

Cela permet également de voir les outils mis en place, les moyens humains et techniques.

Pour prendre part et donner votre avis sur les projets du SMICVAL, rendez-vous sur www.smicvalcitoyen.fr !

Mon calendrier de collecte : LAGORCE

smicval

Mai. 2021	Jui. 2021	Jul. 2021	Aou. 2021	Sep. 2021	Oct. 2021	Nov. 2021	Dec. 2021	Jan. 2022	Fev. 2022	Mar. 2022	Avr. 2022
Sam. 01 (Férié)	Mar. 01	Jeu. 01	Dim. 01	Mer. 01	Ven. 01	Lun. 01 (Férié)	Mer. 01	Sam. 01 (Férié)	Mar. 01	Mar. 01	Ven. 01
Dim. 02	Mer. 02	Ven. 02	Lun. 02	Jeu. 02	Sam. 02	Mar. 02	Jeu. 02	Dim. 02	Mer. 02	Mer. 02	Sam. 02
Lun. 03	Jeu. 03	Sam. 03	Mar. 03	Ven. 03	Dim. 03	Mer. 03	Ven. 03	Lun. 03	Jeu. 03	Jeu. 03	Dim. 03
Mar. 04	Ven. 04	Dim. 04	Mer. 04	Sam. 04	Lun. 04	Jeu. 04	Sam. 04	Mar. 04	Ven. 04	Ven. 04	Lun. 04
Mer. 05	Sam. 05	Lun. 05	Jeu. 05	Dim. 05	Mar. 05	Ven. 05	Dim. 05	Mer. 05	Sam. 05	Sam. 05	Mar. 05
Jeu. 06	Dim. 06	Mar. 06	Ven. 06	Lun. 06	Mer. 06	Sam. 06	Lun. 06	Jeu. 06	Dim. 06	Dim. 06	Mer. 06
Ven. 07	Lun. 07	Mer. 07	Sam. 07	Mar. 07	Jeu. 07	Dim. 07	Mar. 07	Ven. 07	Lun. 07	Lun. 07	Jeu. 07
Sam. 08 (Férié)	Mar. 08	Jeu. 08	Dim. 08	Mer. 08	Ven. 08	Lun. 08	Mer. 08	Sam. 08	Mar. 08	Mar. 08	Ven. 08
Dim. 09	Mer. 09	Ven. 09	Lun. 09	Jeu. 09	Sam. 09	Mar. 09	Jeu. 09	Dim. 09	Mer. 09	Mer. 09	Sam. 09
Lun. 10	Jeu. 10	Sam. 10	Mar. 10	Ven. 10	Dim. 10	Mer. 10	Ven. 10	Lun. 10	Jeu. 10	Jeu. 10	Dim. 10
Mar. 11	Ven. 11	Dim. 11	Mer. 11	Sam. 11	Lun. 11	Jeu. 11 (Férié)	Sam. 11	Mar. 11	Ven. 11	Ven. 11	Lun. 11
Mer. 12	Sam. 12	Lun. 12	Jeu. 12	Dim. 12	Mar. 12	Ven. 12	Dim. 12	Mer. 12	Sam. 12	Sam. 12	Mar. 12
Jeu. 13 (Férié)	Dim. 13	Mar. 13	Ven. 13	Lun. 13	Mer. 13	Sam. 13	Lun. 13	Jeu. 13	Dim. 13	Dim. 13	Mer. 13
Ven. 14	Lun. 14	Mer. 14 (Férié)	Sam. 14	Mar. 14	Jeu. 14	Dim. 14	Mar. 14	Ven. 14	Lun. 14	Lun. 14	Jeu. 14
Sam. 15	Mar. 15	Jeu. 15	Dim. 15 (Férié)	Mer. 15	Ven. 15	Lun. 15	Mer. 15	Sam. 15	Mar. 15	Mar. 15	Ven. 15
Dim. 16	Mer. 16	Ven. 16	Lun. 16	Jeu. 16	Sam. 16	Mar. 16	Jeu. 16	Dim. 16	Mer. 16	Mer. 16	Sam. 16
Lun. 17	Jeu. 17	Sam. 17	Mar. 17	Ven. 17	Dim. 17	Mer. 17	Ven. 17	Lun. 17	Jeu. 17	Jeu. 17	Dim. 17 (Férié)
Mar. 18	Ven. 18	Dim. 18	Mer. 18	Sam. 18	Lun. 18	Jeu. 18	Sam. 18	Mar. 18	Ven. 18	Ven. 18	Lun. 18 (Férié)
Mer. 19	Sam. 19	Lun. 19	Jeu. 19	Dim. 19	Mar. 19	Ven. 19	Dim. 19	Mer. 19	Sam. 19	Sam. 19	Mar. 19
Jeu. 20	Dim. 20	Mar. 20	Ven. 20	Lun. 20	Mer. 20	Sam. 20	Lun. 20	Jeu. 20	Dim. 20	Dim. 20	Mer. 20
Ven. 21	Lun. 21	Mer. 21	Sam. 21	Mar. 21	Jeu. 21	Dim. 21	Mar. 21	Ven. 21	Lun. 21	Lun. 21	Jeu. 21
Sam. 22	Mar. 22	Jeu. 22	Dim. 22	Mer. 22	Ven. 22	Lun. 22	Mer. 22	Sam. 22	Mar. 22	Mar. 22	Ven. 22
Dim. 23	Mer. 23	Ven. 23	Lun. 23	Jeu. 23	Sam. 23	Mar. 23	Jeu. 23	Dim. 23	Mer. 23	Mer. 23	Sam. 23
Lun. 24 (Férié)	Jeu. 24	Sam. 24	Mar. 24	Ven. 24	Dim. 24	Mer. 24	Ven. 24	Lun. 24	Jeu. 24	Jeu. 24	Dim. 24
Mar. 25	Ven. 25	Dim. 25	Mer. 25	Sam. 25	Lun. 25	Jeu. 25	Sam. 25 (Férié)	Mar. 25	Ven. 25	Ven. 25	Lun. 25
Mer. 26	Sam. 26	Lun. 26	Jeu. 26	Dim. 26	Mar. 26	Ven. 26	Dim. 26	Mer. 26	Sam. 26	Sam. 26	Mar. 26
Jeu. 27	Dim. 27	Mar. 27	Ven. 27	Lun. 27	Mer. 27	Sam. 27	Lun. 27	Jeu. 27	Dim. 27	Dim. 27	Mer. 27
Ven. 28	Lun. 28	Mer. 28	Sam. 28	Mar. 28	Jeu. 28	Dim. 28	Mar. 28	Ven. 28	Lun. 28	Lun. 28	Jeu. 28
Sam. 29	Mar. 29	Jeu. 29	Dim. 29	Mer. 29	Ven. 29	Lun. 29	Mer. 29	Sam. 29	Mar. 29	Mer. 30	Ven. 29
Dim. 30	Mer. 30	Ven. 30	Lun. 30	Jeu. 30	Sam. 30	Mar. 30	Jeu. 30	Dim. 30	Mer. 30	Jeu. 31	Sam. 30
Lun. 31		Sam. 31	Mar. 31		Dim. 31		Ven. 31	Lun. 31			

Les non-recyclables,
Ordures ménagères

Les recyclables,
Papier & Emballages

Les restes alimentaires,
Bio-déchets

ARTISANS – SERVICES

Assistantes Maternelles	BUNEL BOURDEAU FAURE FURET LE BOUHELLEC LOPEZ-VICENTE PENE	Stéphanie Séverine Delphine Marie France Evelyne Stéphanie Sarah	9 Chemin de Queyron –Laguirande 6 ldt La Gourbelle 4 ldt Sabrons 4 route de Coutras 6 ldt Maugarnit 4 ldt Clos de la Chapelle 9 ldt Eymard	05 57 49 28 62 05 57 49 20 64 05 57 49 10 45 05 57 47 49 93 05 57 49 28 34 06 83 20 95 40 06 86 81 91 69
Assistant informatique 33 Cours et maintenance informatique	DOUANGPHRACHANH	Sengdeuane	10, lieu dit La Ferletterie	06 86 92 21 23
Boucher	CABLOT	Jean-Michel	3 lieu dit Les Journaux	05 57 69 35 55
Broderies Créations Broderies sur tissus, cuirs, etc	GALOPEAU	Ghislaine	12 Chemin de Queyron	06.29.35.43.02
Conseillère indépendante en immobilier	VAVASSEUR	Stéphanie		06 31 61 74 96
Dépannage-Maintenance-Installation Informatique Conseils et services	CHAUVET	Philippe	1, lieu dit Frouin	06 26 68 29 65
Dentiste équin	LAURENT	Catherine	1 lieu dit Le Lary	06 22 32 24 34
Divertissement en attelage pour mariage, anniversaire, noël, promenade	DEBROUWERE	Bernadette et Michel		05 57 69 43 51 06 73 59 50 87
DM Vidange Fosse septique-Fosse toutes eaux-bac à graisse Hydrocurage	MOUCHEBOEUF	Denis	18 lieu dit Le Brandart	05 57 69 42 44 06 26 61 12 73
Electriciens	ALVES DIMITRI ELEC SARL ESTAIT FERRET	Michel Bernard	26 chemin de Queyron 1 ldt Chêne Blanc 1 ldt Vignon 3 lieu dit Clairsienne	05 57 69 41 49 06 28 25 80 53 06 68 26 98 62 05 57 49 31 85
Famille d'accueil pour personnes âgées	DUCHADEAU FERREIRA	Myriam Isabelle	1 lieu dit Ripousset 23 ter Chemin de Queyron	05 57 49 35 30 06 79 43 61 29
Assistante de vie pour personnes âgées et handicapées	CAUVEZ	Sylvienne		06 78 84 31 91
Service à la personne	ALVES	Valérie	26 Chemin de Queyron	05 57 69 41 49
Les Fleurs du Marché Père et Fille	BRAILLON	Luc et Laurine	7 lieu dit Launay	06 21 85 44 13 06 76 44 75 72
La Cocotte Forestière Vente directe de volailles PAC-Démarrées Oeufs	DELSAUT	Cécile	Lieu dit Joseph	06 30 58 39 66
Maçonnerie-Terrassement-Couverture-Démolition	GARRIE	Grégory	2 lieu dit Germain	06 15 93 88 90
Maçonnerie – Construction & rénovation SARL HPC Plan, Permis de construire, Maitrise d'oeuvre	MENARD	Jean Gérard	6 lieu dit Grammont	05 57 69 14 28 06 15 46 47 41
Menuiserie	CABLOT	Fabienne	15 lieu dit Vignon	05 57 74 64 50
Menuisier bois – alu – PVC Elagage – abattage d'arbres Préparation de palombière	GALOPEAU	Bruno		06 72 11 94 76
Menuisier PVC-Alu, terrasse bois, stores, dressing	GERBEAUD	David	1 lieu dit Eymard	06 78 28 86 18
Menuiserie PVC-ALU-BOIS	SARL FB Menuiseries		18 lieu dit Grand Rétiveau	07 60 33 62 73
Métallier – Tuyauteur Réparation-Fabrication tout type	GALLY SOUDURE		42 lieu dit Launay	06 07 38 46 43
MG Multi-Services Entretien des jardins Elagage / Abattage Débroussaillage – Petits travaux d'entretien de bâtiments	GORRICHON	Michael	14 lieu dit Maugarnit	06 84 99 44 67

GS TRANS'LOC Locations/Transports Mini-pelles-BRH-Godets inclinables- betonnière thermique etc….	GUIDER	Sulivan	35 lieu dit Le Brandart	06 14 12 60 79
Montage et démontage d'échaffaudage	EIRL Mica Echaffaudage GAUGOY	Mickaël	3 lieu dit Vignon	06 84 94 49 84
Peintre-Décorateur	BARAT	Damien	24 lieu dit Launay	05 57 49 23 90
Peintre intérieur-extérieur Revêtement muraux, sols	DELOUBES	Sylvain	3 lieu dit Lapierre	06 72 16 12 27
Permis de construire Etudes et Plans	BUIGNES	Bernard	3 ldt Montigaud	05 57 69 51 37 06 22 16 68 36
Permis de construire-Extension- Rénovation-Aménagement- Dessinateur en bâtiment	DEBROUWERE	Bastien	2 lieu dit Gratte Chèvre	06 13 84 52 53
Plombier-Chauffage Recherche de fuite	AKM DEPANN		22 lieu-dit Lacroix	06 63 23 55 66
Plombier - Zingueur	AVRIL	Thierry	10 lieu dit Font Rose	05 57 69 41 74
Pose alarme- Vidéosurveillance- Dépannage informatique	HAMARD	Mathias		06 82 54 12 19
Ressources.Formation.Conseil	MARCEAU	Sophie	6 lieu dit Le Bourdin	06.80.70.74.08
Traiteur	La Raphale des saveurs		2 lieu dit Dizet	06 34 54 41 44
Tous travaux bâtiments	PAUL	Alain	10 Chemin du Parking Fédéral	06 23 98 30 02
Travaux pour assainissements, accès, aménagement, murette, clôture	POIVERT	D&D	3 lieu dit La Ferletterie	06 22 01 13 45
Travaux viti-vinivoles Et environnement	DEBAT	Jean-Pierre	3 lieu dit Les Maines	05 57 49 22 16 06 14 22 58 07
Vente-Dépannage-Installation Antenne Satellite - Electroménager	ATM Services			07 86 01 39 42

PROFESSION LIBERALE

Cabinet D' infirmières	Mme SANTRE Mme RAPOSO		06 09 98 01 34	

COMMERCES DIVERS

Boulangerie	BAFFOIGNE	Franck	15 rue Laguirande	05 57 49 08 36
Restaurant	LA GABAYE		9 Route de Coutras	05 47 11 10 69
Chaussures homme	Chausslib.com		2 lieu dit Le Bourdin 9 rue Thiers - Libourne	05 57 84 71 41 www.chausslib.com
Pizza à emporter	Chez AdeTof		Place de la Fête Le vendredi soir 18h-21h	06 22 62 53 23

INDUSTRIE ET AUTRES ACTIVITES

Transporteur	COMBRONDE/ARNAUDIN Transports		5 lieu dit Les Grands Champs de Rétiveau	05 57 56 03 03
Carrière	SMELT		2 lieu dit Mathelin	05 57 49 32 29

ATELIER DE BRIGITTE	7 lieu dit Germain	Huile – Acrylique – Aquarelle Pastel – ABC du dessin	06 06 94 22 62

Toutes les personnes exerçant une activité professionnelle sur la Commune de Lagorce, peuvent, si elles le désirent, paraître dans le prochain bulletin municipal en se faisant connaître à la Mairie.

La vie associative

ACPG-CATM Lagorce

BILAN DES ACTIVITES DU 1er SEMESTRE 2021
DE LA SECTION DES ACPG-CATM DE LAGORCE

L'assemblée générale de la section ACPG-CATM de Lagorce s'est tenue le 20 janvier sous la présidence de Mr Michel ALLARD et de Monsieur le Maire.

Notre camarade Jean Pierre Extrait nous a quitté en début d'année. Les honneurs militaires lui ont été rendus lors de ses obsèques.

Le bilan financier et le rapport moral présentés ont été approuvés à l'unanimité.

Le 08 mai nous avons tenu à commémorer la mémoire des anciens avec un dépôt de « gerbes » mais sans tambour ni trompette et en respectant toutes les mesures de distanciation.

La section compte aujourd'hui 13 membres mais plus que 07 anciens combattants. Nous profitons de cette tribune pour vous informer que la section est ouverte à toutes celles et ceux ayant participé à des OPEX, OPérations EXtérieures, Tchad, Liban, Yougoslavie, Mali, etc…, OPEX qui attribuent maintenant la carte d'ancien combattant, tant au sein de l'armée française que sous mandat ONU en tant que « casques bleus», mais aussi aux sympathisants désireux de s'impliquer au sein de l'association.

Le bureau démissionnaire, a été reconduit pour 2021. Michel ALLARD

Les Arcs-en-Ciel

.Les ARCS- en CIEL ont repris leurs entraînements il y a quelques semaines.

Après une période très calme dû à la crise sanitaire, notre petite troupe a renfilé les baskets et tenues de sports pour se réunir autour de cette activité qui nous a tant manqué !

Les filles seraient ravies d'agrandir leur troupe, n'hésitez à visitez notre site Facebook et vous rapprochez auprès des gérants

Mme BARBE Lydia 06/83/70/58/61
Mr MARTINEZ Cédric 06/51/98/76/75
Mme BONNIER Mélissa 06/80/59/89/57

En attendant de rencontrer nos petites majorettes en défilé, Les ARCS- EN CIEL vous souhaitent un excellent été et de bonnes vacances!

Le Gardon de Laguirande

Le Gardon laguirande vous propose deux manifestations:

- Le 25 juillet repas moules frites a notre façon au Parking Fédéral - Inscription jusqu'au 16 juillet
- Le 13 novembre soirée choucroute à la salle des fêtes de Bayas

Vous pouvez vous inscrire au 06 29 35 43 02 ou au 06 62 04 46 70

La vie du village

État civil

NAISSANCES :

- *COLLIN Nora*
- *DUPUY Noah*
- *FELIX Lucas*
- *FELIX Mathéo*
- *FLAYAC Gabriel*
- *PONCET Tylio*

MARIAGES

- *Mr MONDON Frédéric et*
  Mme LAVAUD Aurore Jennifer
- *Mr MOREAU Alexandre et*
  Mme LAGORCE Carole

DÉCÈS

- *Mr BARRETEAU Alain*
- *Mme BLANC Christiane*
  épouse CLEMENCEAU
- *Mr BON Henri*
- *Mme BRUNETEAU Paulette*
- *Mr EXTRAIT Jean Pierre*
- *Mr VIAUD Pierre*

Les travaux

Les employés communaux s'emploient à maintenir nos routes propres et dégagées

Les artisans s'activent pour finir dans l'été votre nouvelle salle des fêtes

Le fléau des dépôts sauvages devient quasi quotidien. Un appel systématique est fait à la gendarmerie avant nettoyage par nos agents

C'est quoi une boîte à livres?

Vous êtes libre de prendre ou déposer des livres gratuitement sans inscription.

L'objectif de cette boîte à livres est de donner une seconde vie aux livres, de les partager en toute liberté. Les buts sont de faciliter l'accès à la culture à tous, développer une dynamique de participation citoyenne et favoriser la création de lien et de partage entre les habitants.

La boîte à livres est située à gauche de l'entrée de la mairie, sur le mur de l'école.

BERGERE
BOUCHERIE
BRINDILLE
CARREFOUR
CHABREVILLE
CHENE BLANC
CLAIR LOGIS
CROIX
EYMARD
FONTROSE
GERMAIN
GRANDES REGES
GRANDES VIGNES
GRATTECHEVRE
JEAN PETIT
JOSEPH
LAGUIRANDE
LANGLADE
LAPIERRE
LAUNAY
MAINE POIRIER
MAINE POMMIER
MATHURIN
MAUGARNIT
MONTAUBAN
MONTIGAUD
MOULINASSE
PAS DU LOUP
PIET
PRES DE VIGNON
QUEYRON
RETIVEAU
RIPOUSSET
VALETTE

E N I A M R E G E I R E H C U O B B R L
L A N G L A D E R E S S A N I L U O M Ç
L Q U J B I D S V A S N A B U A T N O M
I Y N F A E T H I C N A L B E N E H C M
D S A O O T R Z U G Y D T E A A C T R A
N X Ç N N N I G T Q O W E I L X D E E T
I G N C U G T C E I D L Y S A A I I I H
R T R D H A I R D R T T R Y V R P P M U
B I E A X A L V O P E E I I I I L L M R
X N D R N Ç B W E S U K P O A A G E O I
L R N U A D N R S D E O P N P L T N P N
U A A O Q W E U E J S E L I A T C G E K
A G R F R U O S M V N E E U E E B B N S
E U I E Y P E K R I I R R L D R J X I T
V A U R I U B Y A E R L A P W S I R A E
I M G R S Ç L M R E G V L D N O A M M Y
T A A A I P F H B O J E U E R X U P T M
E F L C H P E S O J N Q S C P Q M Q B A
R E R V E H C E T T A R G Ç E Ç L W B R
M P Ç G U U E Q D U A G I T N O M Ç M D

En vertical, en horizontal, en diagonale, dans tous les sens , retrouverez-vous ces quelques lieux dits de notre commune?

Bergere
Boucherie
Brindille
Carrefour
Chabreville
Chene Blanc
Clair Logis
Croix
Eymard
Fontrose
Germain
GrandesReges
Grandes Vignes
Gratte Chevre
Jean Petit
Joseph
Laguirande
Langlade
Lapierre
Launay
Maine Poirier
Maine Pommier
Mathurin
Maugarnit
Montauban
Pas du loup
Piet
Queyron
Retiveau
Ripousset

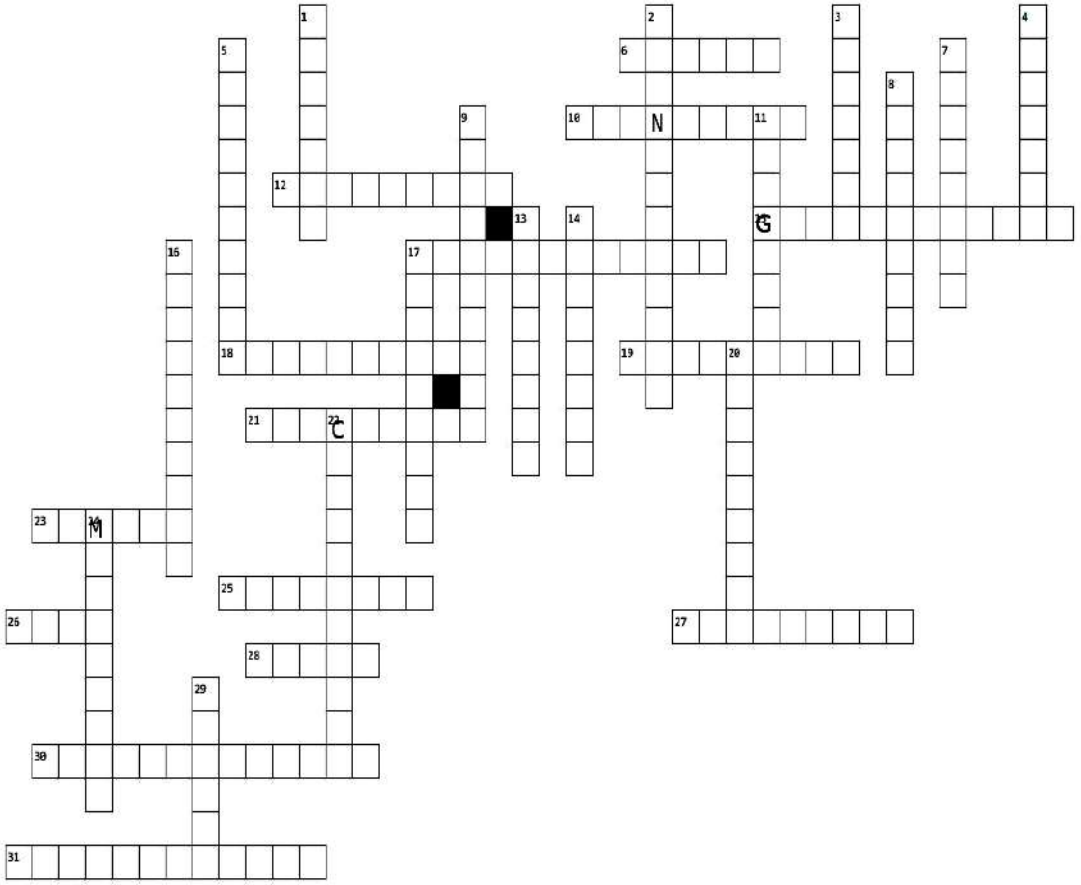

L'objectif est de recaser tous les lieux dits à leurs emplacements!!!